



Observatoire National des Mammifères – Volet Chiroptère

Etat de l'art – Septembre 2018

Version	Auteur	Envoi à	Date	Commentaires
1.0	F Paperin	L Girard	05/10/2018	Rédaction du document à partir des éléments éparses
1.1	L. Girard	F Paperin, CP Arthur	08/10/2018	Ajouts d'éléments
1.2	CP Arthur	F Paperin	16/10/2018	Validation du document
1.3	F Paperin		25/10/2018	Ajout des liens hypertextes

Citation recommandée

SFEPM (Paperin F., coord) (2018) – Observatoire National des Mammifères – Volet Chiroptère. Etat de l'art. SFEPM, Bourges, 4p.

Documents connexes

SFEPM (Paperin F., coord.) (2018) – Guide méthodologique pour la standardisation de la saisie et l'agrégation des données d'occurrence de Chiroptères, et la vérification de la conformité et cohérence de cette saisie. Version 1.0. Observatoire National des Mammifères. Base de données d'occurrence de mammifères. Volet 1 : Module Chiroptères – France métropolitaine. SFEPM, Bourges, xx p.

SFEPM (2018) - Convention cadre de partenariat associatif pour la mise en œuvre de l'Observatoire National des Mammifères (ONM) – Annexe spécifique pour la mise à disposition des données de Chiroptères. SFEPM, Bourges, xx p.

Préambule

L'Observatoire National des Mammifères (ONM)– Volet Chiroptère a été défini lors de la réunion de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) de la SFEPM en mai 2016. Il a été décrit comme un projet fédérateur de structures associatives, mené en lien avec des partenaires institutionnels. L'ONM a pour objectif d'évaluer et d'informer sur l'état et l'évolution des populations de mammifères, en l'occurrence les Chiroptères – de France métropolitaine pour le moment, et de leurs habitats, ainsi que sur les interactions entre mammifères et société, à partir d'une expertise scientifique, produite à la fois par la mise en commun de données recueillies selon des protocoles identiques et sur la base de ces données. À ce titre, il est chargé d'agrèger des informations, d'analyser les connaissances, de proposer des indicateurs et de les mettre à disposition de tous. Il accompagne les stratégies régionales et nationales de conservation des mammifères, répond aux demandes des politiques internationales et nationales, et les évalue.

L'ONM se constitue d'une base de données liée à un portail cartographique mais aussi de référentiels, de guides méthodologiques... L'objectif de ce document est de faire un état des lieux de ce qui existe à ce jour au sein de cet observatoire. Une première synthèse a été présentée lors des Rencontres Nationales Chiroptères, qui se sont tenues à Bourges en mars 2018, et sert de base à ce travail.

I. Base de données

Un des composants de l'ONM est le système de base de données qui permet l'agrégation de toutes les données recueillies sur le territoire national par l'ensemble des structures participantes. Cette base de données servira à alimenter un portail cartographique permettant des restitutions en ligne (atlas, courbes de tendances...).

Ce système se compose d'un outil de mise à disposition des données défini dans le document « Guide méthodologique pour la standardisation de la saisie et l'agrégation des données d'occurrence de Chiroptères, et la vérification de la conformité et cohérence de cette saisie » (SFEPM, Paperin F., coord., 2018 – en cours). Ce document liste l'ensemble des informations liées à une donnée pouvant être intégrée à l'ONM et décrit le format sous lequel elles doivent apparaître. La donnée minimale d'échange est une donnée de présence d'une espèce à une date donnée et localisée dans une maille 10x10 km (elle est conforme à la Donnée Élémentaire d'Échange du SINP). Toutes les données seront également assorties d'indications sur leur provenance (organisme ayant transmis l'observation, identification du jeu de données...) permettant la traçabilité de chacune des données de l'ONM. En outre, l'ONM a vocation à recueillir un maximum d'informations afin de permettre une plus grande variété d'analyses. Le format des données (nom du champ, écriture de la donnée, ...) respecte les définitions du SINP afin de permettre une transmission efficace.

Le système de base de données est doté d'un processus de validation scientifique afin d'assurer la cohérence et la conformité des informations. Ce processus est décrit dans le document « Guide méthodologique pour la validation scientifique des données d'occurrence de Chiroptères » (SFEPM, Paperin F., coord., 2018 – en cours).

Les modalités d'échange et d'utilisation des données au sein de la plateforme sont définies dans une convention cadre qui sera signée par chacune des structures partenaires : « convention cadre de partenariat associatif pour la mise en œuvre de l'Observatoire National des Mammifères (ONM) » (SFEPM, 2018 – en cours).

II. Méthodes & bonnes pratiques

L'ONM ayant vocation à fédérer une multitude d'acteurs, il semble nécessaire d'établir un cadre afin de mutualiser les connaissances, de définir un code de déontologie ainsi que d'harmoniser les méthodes et les processus de collecte des données.

Sont déjà disponibles :

- [Charte de bonne conduite pour les suivis hivernaux et estivaux de Chiroptères, SFEPM 2014](#)
- [Protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres – révision 2018](#)
- Cahier technique pour l'identification des chiroptères en main et le relevé de données, MNHN 2018
- [Charte déontologique liée à la capture \(Annexe 29 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- [Catalogue des détecteurs ultrasons \(Annexe 22 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- [Catalogue descriptif des études par radiopistage sur les Chiroptères en France métropolitaine Premiers bilans GCP SFEPM, Quekenborn D. 2017](#)
- [Inventorier, étudier ou suivre les chauves-souris en forêt, Conseils de gestion forestière pour leur prise en compte. Synthèse des connaissances, ONF – L.Tillon 2008 + annexes](#)
- Protocoles Vigie-Chiro ([routier](#), [pédestre](#) et [point fixe](#))

III. Production de référentiels

L'objectif est de produire et mettre à disposition des référentiels de connaissances.

Sont déjà disponibles :

- Référentiel taxonomique produit par la SFEPM et basé sur TAXREF (tableur TAXREF_CHIROS_SFEPM),
- Référentiel biométrique (cf. Cahier technique pour l'identification des chiroptères en main et le relevé de données, MNHN 2018)
- Base de référence des échantillons biologiques (MNHN)
- Référentiel acoustique (Vigie-Chiro)
- Référentiels d'activités et cris sociaux (en cours d'élaboration)
- Référentiel sur l'utilisation de l'habitat (travail à venir, dans la continuité du recueil radiopistage)

IV. Répartition des espèces

L'ONM permettra de produire et de tenir à jour des cartes de répartition des espèces à l'échelle nationale. Il sera à terme alimenté par les bases de données régionales ainsi que par des données nationales déjà existantes :

- Données issues des précédents rapportages N2000 (2006, 2012)
- [Cartes de répartition métropolitaine des sites d'hibernation et de parturition d'espèces suivies, CCN 2016](#)

- Données SINP – INPN

La périodicité de mise à jour a pour le moment été fixée à l'année.

V. Statut de conservation

L'objectif est de produire et de tenir à jours les listes des statuts de conservation des espèces et des sites à enjeux.

Sont déjà existants :

- [Les effectifs de Chiroptères de l'annexe II, mise à jour 2014 \(Annexe 9 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- [Poster sur les effectifs de Chiroptères par région biogéographique des espèces de l'annexe II \(Annexe 10 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- [Guide méthodologique de hiérarchisation des sites protégés et à protéger à Chiroptères \(PNAC2, 2013\)](#)
- [Document de synthèse des gîtes protégés et à protéger, mise à jour 2014 \(Annexe 6 du Bilan technique final 2ème PNA Chiroptères 2009-2013\)](#)
- Statuts administratifs, légaux et moraux pour chaque espèce (Listes rouges Monde, Europe, France et régionales, DHFF, Convention de Bern, Convention de Bonn, protection nationale, ZNIEFF, SCAP)

VI. Actions sur les menaces

L'ONM a vocation à regrouper les recommandations et guides établis dans l'optique d'identifier, d'évaluer et de surveiller les menaces pesant sur les chiroptères.

Sont déjà existants :

- [Chiroptères et infrastructures de transport – guide CEREMA 2016](#)
- [Recueil d'expériences des aménagements pour une meilleure cohabitation Chiroptères-Homme en milieu bâti \(Hafa J. coord, SFPEM 2015\)](#)
- [Chiroptères et isolation des bâtiments – guide CEREMA 2018](#)
- [Plaquette technique : Les Chauves-souris et les arbres - connaissance et protection, SFPEM](#)
- [Plaquette technique : Les Chauves-souris hôtes ponts - connaissance et protection, SFPEM](#)

VII. Tendances et indicateurs

- [Estimations des tendances des populations de Chiroptères à partir des suivis de gîtes hivernaux, Kerbirou C., Bas Y., Julien J.F. 2018.](#)
- Tendances Vigie-Chiro

La liste des productions liées à l'observatoire a vocation à être dynamique et évolutive. L'outil doit permettre d'actualiser l'existant mais également de faire émerger et simplifier la réflexion de produits qui serviront d'outils de communication, d'aide à la décision et d'arguments pour une meilleure prise en compte des chiroptères dans les politiques publiques à tous les échelons.